# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## enseignants

Question écrite n° 121801

### Texte de la question

M. Jean-Jack Queyranne appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur les inquiétudes des professeurs d'éducation physique et sportive (EPS). En effet, le refus d'intégrer la culture corporelle et sportive dans le socle commun de connaissances et de compétences est fortement contesté, car il reviendrait à donner à l'éducation physique un statut de discipline minorée. De plus, la suppression massive des postes entraînerait un recours aux heures supplémentaires et l'utilisation des postes de titulaires sur zone en remplacement, développerait le groupement d'heures et enfin, à terme, contribuerait à l'augmentation des effectifs d'élèves. Ces orientations, refusées par plus de la moitié des professeurs d'EPS, vont à l'encontre d'une étude de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche qui préconise un recrutement de 1 235 nouveaux enseignants d'EPS chaque année. Enfin, les professeurs s'inquiètent de la portée du décret fixant les modalités de service des enseignants du second degré qui aura pour effet d'aggraver les conditions d'exercice de la profession en rendant notamment réglementaires les affectations sur des établissements de plusieurs communes. En conséquence, il lui demande quelles mesures le Gouvernement entend prendre pour être à l'écoute des revendications des professeurs d'EPS et pérenniser un enseignement sportif qui ne peut se contenter d'un statut subalterne.

### Données clés

**Auteur :** M. Jean-Jack Queyranne
**Circonscription :** Rhône (7e circonscription) - Socialiste
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 121801
**Rubrique :** Éducation physique et sportive
**Ministère interrogé :** éducation nationale
**Ministère attributaire :** éducation nationale

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 10 avril 2007, page 3487